

# fsh info

## Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) **Foyer Schaerbeekois** / av. Charles Gilisquet, 147 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40 / F- 02 240 80 60 / foyerschaerbeekois@fsh.be  
**Permanences** / du lundi au vendredi matin de 7h30 - 12h / **Service technique** / T- 02 240 80 50 / **Service social** / T- 02 240 80 47 (57)



### En cette fin juin 2010 notre directeur général Monsieur Philippe Gilbert quittait ses fonctions au Foyer Schaerbeekois après 20 ans de carrière au service du logement social à Schaerbeek.

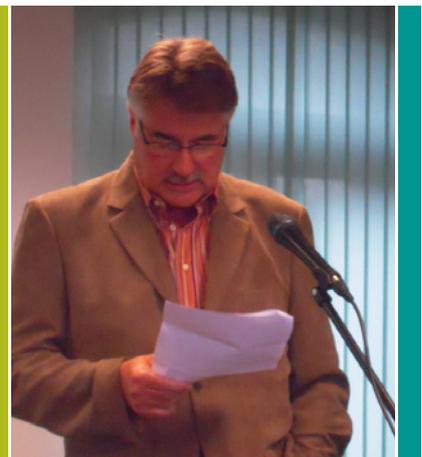
Venant d'une grande structure hospitalière, l'hôpital Erasme, Philippe Gilbert releva le défi de restructurer et assainir les finances et la gestion de notre société. A son arrivée en 1990 le Foyer Schaerbeekois accusait en effet un déficit de 9.529.401,44 € et avait besoin d'une professionnalisation intensive de ses procédures! Engagé comme comptable il devint ensuite directeur adjoint de la société, voyant sa rigueur et sa persévérance couronnées de succès puisqu'à partir de 1992 les finances du Foyer Schaerbeekois quittèrent le rouge pour ne plus y revenir. Une telle efficacité ne passa pas inaperçue puisque Philippe Gilbert fut également appelé à remettre de l'ordre dans les comptes de l'hôpital Paul Brien.

C'est tout naturellement qu'il reprit la fonction de direction au 1<sup>er</sup> janvier 2006, pour devenir directeur général en 2008 lors de la mise en place d'un nouvel organigramme de direction.

En passant le relais à l'équipe de direction composée de Anne Timmermans (département technique), Muriel Vander Ghinst (département social) et Pascal Vertonghen (département administratif) Philippe

Gilbert nous transmet une société saine et bien gérée. Pascal Vertonghen, qui assure la fonction de directeur général faisant fonction, veille à ce que nous soyons tous attentifs à maintenir ce cap!

L'ensemble des équipes et le Conseil d'Administration du Foyer Schaerbeekois souhaitent à Philippe Gilbert de profiter pleinement du temps libre qui s'offre à lui. •



# « Calcul du loyer »!

Des questions?  
Besoin d'un coup  
de main?  
Le service social du Foyer  
Schaerbeekois est joignable au  
02/240.80.47 ou  
02/240.80.57

## Comme chaque année nous faisons la récolte des documents qui nous permettent de recalculer votre loyer au 1<sup>er</sup> janvier suivant.

C'est la législation du logement social qui rend cette démarche obligatoire (code du logement). Comme chaque année certains d'entre vous éprouvent des difficultés à rassembler ces informations. Nous vous rappelons quels sont les documents à nous renvoyer obligatoirement:

### 1. Composition de ménage

Elle doit toujours être signée pour accord, en cas de changements nous avons besoin de justificatifs officiels (composition de ménage de la commune).

### 2. Tous les revenus du ménage:

§ Avertissement **extrait de rôle revenus 2008, imposition 2009** ou **justificatif des rémunérations** pour 3 mois consécutifs (fiches de salaire).

§ **Chômage** = Taux journalier actuel datant d'août 2010 ou postérieur.

§ **Mutuelle** = Taux journalier actuel datant d'août 2010 ou postérieur.

§ **C.P.A.S.** = Attestation du CPAS.

§ **Pension imposable** = Avertissement extrait de rôle revenus 2008 imposition 2009.

§ **Pension non imposable** = Relevé annuel 2008 ou 2009 + **Déclaration sur l'honneur.**

§ **Allocation handicapé** = Relevé annuel du Ministère des Affaires Sociales détaillant le type de revenus (Allocation de remplacement de revenu et ou allocation d'intégration). + **Copie attestation handicap** pour connaître la date de fin d'handicap éventuelle ainsi que le taux.

### 3. Déclaration sur l'honneur

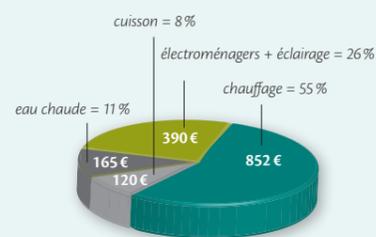
A compléter et à signer **dans tous les cas**, et y joindre également la preuve officielle des revenus mentionnés.

#### Bon à savoir:

si les revenus du ménage diminuent d'au moins 20% en cours d'année nous pouvons recalculer votre loyer à votre avantage. La modification prendra toujours effet le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant la réception des documents! •

## « Réduire nos dépenses d'énergie? C'est possible »!

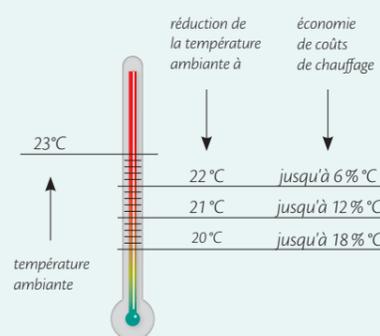
### 1. Ce que vous pouvez faire en tant que locataire:



**Etes-vous un petit, moyen ou gros consommateur d'énergie?** Voici des informations venant du Centre Urbain asbl ([www.curbain.be](http://www.curbain.be)) qui vous permettent de vous situer et de savoir si votre consommation d'énergie peut être réduite.

Budget moyen annuel d'une famille de 4 personnes en appartement à Bruxelles: **1.500 € de chauffage et d'électricité.** Si vos dépenses dépassent de beaucoup cette moyenne, en faisant quelques petits

gestes de tous les jours vous pouvez vraiment réduire vos consommations d'énergie et d'eau aussi. >



# « Notre patrimoine fait peau neuve »!

Faire des économies d'énergie, c'est bon pour votre portefeuille et aussi pour la planète! Nous afficherons régulièrement dans vos entrées des conseils pratiques pour diminuer vos consommations sans diminuer votre confort de vie.

### 2. Ce que nous pouvons faire en tant que propriétaire:

L'amélioration de l'isolation et de la production de chaleur dans nos bâtiments est une priorité pour nos chantiers de rénovation. Diverses techniques nouvelles nous permettent de vous fournir un confort de vie supérieur à meilleur prix. L'une d'elle consiste à poser des **panneaux solaires thermiques.**



Ce sont des panneaux de verre qui ont été conçus pour emprisonner la chaleur fournie par le soleil (comme une véranda), pour ensuite la transmettre à un fluide qui transporte cette chaleur.

Cette technologie permet de récupérer l'énergie du soleil afin d'élever la température d'un fluide, par exemple l'eau chaude sanitaire pour maison individuelle ou immeuble collectif.

Cette technique a été appliquée avec succès sur l'immeuble du **67 rue Marbotin**, et grâce à cela les locataires ont bénéficié d'une réduction notable de leurs consommations. Des capteurs solaire (sur le toit du bâtiment ou à proximité) récupèrent la chaleur pendant les heures d'ensoleillement et chauffent ainsi un ballon d'eau chaude sanitaire. Il faut donc moins de gaz pour fournir de l'eau chaude. •

Dans le N° précédent du FSH Info nous avons le plaisir de vous annoncer la fin des travaux de rénovation du complexe Marbotin. Voici d'autres chantiers qui démarrent ou se terminent bientôt:

#### Rue Camille Wollès numéro 49

Ce bâtiment art déco datant de 1931 est une réalisation de l'architecte Roulet, qui avait également dessiné les plans du quartier Agriculture-Marbotin. Nous avons prévu une rénovation des coursives, balcons, et ferronneries ainsi que la mise en peinture des châssis pour l'ensemble du bâtiment, soit 24 logements.

Le montant total de la commande s'élève à 147.500 € htva et les travaux commenceront début 2011 pour une période de 5 mois.



Wollès

#### Rue Arthur Roland numéros 1 à 11

Datant de 1932 l'ensemble des 91 logements de la rue Arthur Roland nécessite une réfection complète des éléments de façade. Nous allons donc procéder à la rénovation des seuils, balcons, terrasses ainsi qu'à la remise en peinture des ferronneries et châssis.

Le montant total de la commande s'élève à 295.500 € htva et le chantier démarrera début 2011. Ces deux chantiers ont été

attribués au bureau d'architectes Pepin et Philipperon et à l'entreprise Immeuef.



Roland

#### Rue Henri Evenepoel numéros 98 et 100

Construits entre 1977 et 1980, les logements du site Evenepoel nécessitaient une rénovation conséquente de l'enveloppe des bâtiments pour remédier aux problèmes d'infiltrations et à la déperdition de chaleur. Ce sont donc les façades, châssis, toitures et la ventilation qui ont été renouvelés. Cette première phase concernant 149 logements est en voie d'achèvement, les abords devant être remis en état courant octobre 2010.



Evenepoel



Coin rues Gaucheret & Destouvelle

## 25 septembre 2010 : une explosion détruit 3 bâtiments de la rue Gaucheret.

Le 27 septembre le Foyer Schaerbeekois se mobilise pour aider au relogement des familles sinistrées.

Contactés dès le dimanche par la Commune et le CPAS de Schaerbeek, en charge de la coordination du relogement, le Foyer Schaerbeekois et ses locataires ont activement contribué à l'aide aux victimes. La solidarité par rapport à ces familles qui avaient tout perdu fut rapide et efficace: meubles, vêtements, affaires scolaires, électro-ménager, nourriture, etc...

Plusieurs familles ont pu être relogées au Foyer Schaerbeekois et vous avez été très nombreux à répondre positivement à notre appel. Nous sommes très fiers d'avoir pu compter ainsi sur l'aide de nos locataires!

Nous tenons également à remercier nos partenaires qui n'ont pas hésité à se mettre à disposition pour récolter, trier, et acheminer tous ces dons:

Espace Locataires à Marbotin, le Cocolo du Foyer Schaerbeekois, Agissons Ensemble à Helmet.

Et aussi toute l'équipe du Foyer Schaerbeekois et des agents de convivialité qui ont accompli un travail remarquable à cette occasion. •

# « Ça se passe près de chez vous »!



### La Fête des Voisins

Le vendredi 28 mai dernier le Foyer Schaerbeekois avait le plaisir de participer activement à la Fête des Voisins en soutenant l'organisation de cet événement sur 4 sites. Ce fut l'occasion pour de nombreux habitants de passer un agréable moment avec leur voisins.

### Site Marbotin

Une table partagée était organisée par Espace Locataires. Les douceurs ont fait le bonheur des enfants.



### Site Apollo

Le COCOLO invitait tous les locataires du Foyer pour un grand barbecue et des activités pour les enfants. Un beau succès!



### Site Metsys/Eenens

Un goûter partagé organisé par Aide et Convivialité.



### Site Helmet

Un goûter et des activités pour les enfants organisées par Agissons Ensemble avec la participation de la Gerbe AMO et du contrat de quartier durable Helmet. La foule était au rendez-vous.



### Marbotin en fête

Le mercredi 23 juin le soleil était de la partie pour la traditionnelle fête de quartier organisée en partenariat par le PCS Espace Locataires, le Cocolo, l'Esperluète, les éducateurs de rue et Aide et Convivialité au Foyer Schaerbeekois. •

